

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 21/22 (1913)

Heft: 4

Artikel: Quelques nouvelles de la Croix-Rouge suisse aux Balkans

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

disent: « Jamais tu ne supporterais une vie pareille. » Cela explique également pourquoi le nombre de celles qui, après un premier essai, renoncent à poursuivre une carrière qui répondait cependant à leurs aspirations et à leurs capacités, mais dépassait leurs forces physiques, est si grand, et comment il se fait que d'après les statistiques, le 52 pour cent des sœurs de la Croix-Rouge allemande tombent malades au cours de leur première année d'étude.

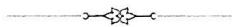
On se base, sans doute, pour motiver la situation anormale et dans bien des cas inhumaine faite à la garde-malade, sur le fait que sa vocation suppose de sa part un dévouement illimité, sur lequel la société est en droit de compter, et l'on oublie que

les forces d'une femme ne sont point illimitées et que si l'on veut pouvoir utiliser ses services longtemps, il est de toute nécessité qu'on ne lui impose pas un travail souvent hors de proportion avec celui qu'un homme pourrait fournir.

« Nous ne comprenons pas pourquoi on rend ainsi inutilement si pénible la plus belle de toutes les vocations », s'écrie Sœur Emmy Oser, et elle conjure l'Alliance nationale d'ouvrir une enquête sur la situation des infirmières ainsi qu'elle l'a fait déjà en faveur d'autres travailleuses que la loi ne protège pas.

L'appel mérite d'être entendu, et nous ne doutons pas qu'il ne reçoive un accueil favorable.

(*Bulletin féminin.*)



Quelques nouvelles de la Croix-Rouge suisse aux Balkans

Bulgarie. — Les nouvelles de l'ambulance suisse arrivent lentement; une carte en date du 27 février vient d'arriver le 13 mars au soir à Neuchâtel et c'est assez curieux de voir ces cartes postales turques munies du timbre bulgare; elles deviendront une rareté philatélique, d'autant plus que nos chirurgiens suisses font plus de besogne médicale que de littérature.

L'ambulance suisse de Demotica (à mi-chemin entre Adrianople et Constantinople) héberge des blessés d'Adrianople, de Gallipoli et de Tchataldja; le Dr Pettavel, de Neuchâtel, que le professeur Kocher a proposé au choix pour l'ambulance bulgare, écrit que les 200 lits de l'hôpital offrent un intérêt chirurgical qui dépasse tout ce qu'on voit en temps de paix. Il se loue de l'accueil des généraux bulgares, surtout du général en chef Savof, qui a

invité nos compatriotes et leur accorde des entretiens prolongés.

Nous sommes, écrit-il, dans la neige, le temps est beau mais froid, malgré la faible altitude de 23 mètres au-dessus de la mer.

Demotica est le quartier-général bulgare où tout est pittoresque et d'un cachet oriental très prononcé.

Les Suisses y jouissent d'une bonne santé et sont heureux de leur activité ininterrompue.

Serbie. — Mercredi 12 mars, cinq autres médecins sont partis pour Belgrade pour se mettre à la disposition du service sanitaire de l'armée serbe. Ce sont les Drs Frédéric Ferrière, Albert Jentzer et Roubaudy, tous trois de Genève, Jacot-Guillarmod, de Neuchâtel, et Kaszubski, de Zurich. Deux des sœurs de la Croix-Rouge qui se sont rendues le 8 février

aux Balkans sont actuellement malades du typhus: une Appenzelloise et une Genevoise. Elles ont subi la contagion tôt après leur arrivée à Belgrade.

Monténégro. — L'Amblance du Dr Peyer a quitté le camp de Gruda et s'est avancée plus près de Scutari d'Albanie. Les combats des dernières semaines lui ont procuré beaucoup de travail, et le froid qui sévit dans la péninsule balkanique met les soldats à rude épreuve. Le Dr Peyer est obligé de soigner des pieds et des mains gelés, mais l'état sanitaire des troupes serbo-monténégrines devant Scutari paraît être relativement favorable.

Grèce. — Après la prise de Janina par les Grecs, l'armée hellénique a pu se passer de l'aide de l'ambulance « Vaud-Genève », dont les membres viennent de rentrer sains et saufs au pays. Cette mission a rendu les plus grands services aux troupes grecques d'Epire, dont elle a soigné des centaines de blessés pendant plus de trois mois. Seul, le sergent-infirmier Renaud ne reverra pas la patrie suisse,.... nos lecteurs trouveront d'autre part quelques détails sur les funérailles qui lui ont été faites dans le petit village de Philippias où il s'est dévoué aux blessés jusqu'à la mort.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société militaire suisse. — Séance du Comité central du 20 février 1913.

Le Comité prend connaissance d'une lettre de la Direction de la Croix-Rouge suisse qui nous informe que la Société militaire suisse a été reconnue comme organe auxiliaire de la Croix-Rouge par le Conseil fédéral, mais que le port du brassard avec la croix rouge lui est interdit de même qu'aux samaritains. Les comités des sections voudront donc bien veiller à ce qu'il ne soit plus employé à l'avenir. Les broches, épingle de cravates, rubans aux chapeaux, etc., continuent à être autorisés. L'assemblée de 1913, à Winterthour, désignera par quel emblème le brassard sera remplacé.

Etant donné le fait que plusieurs sections possèdent déjà un insigne, le Comité central estime qu'il faudrait laisser chaque section libre de choisir un insigne à sa convenance.

Si, contrairement à cet avis, les sections estimaient qu'un signe distinctif, uniforme pour

toutes les sections devait être adopté, le Comité central proposerait alors un ruban blanc avec les lettres S. M. S. rouges; ce ruban aurait l'avantage de pouvoir être porté soit comme brassard, soit au chapeau, soit enfin en sautoir et ne serait pas d'un prix élevé.

Les lettres nécessaires seraient commandées par le Comité central et revendues aux sections au prix coûtant.

Alliance des samaritains suisses. — Dans sa dernière séance, le Comité central a décidé de fêter modestement, lors de la prochaine assemblée des délégués, à Kreuzlingen, le 25^e anniversaire de la fondation de l'Alliance.

Après avoir étudié la question, le Comité central proposera comme *insigne des samaritains de l'Alliance*, le port d'un **brassard blanc à bord rouge**.

Un cours de moniteurs samaritains aura lieu à Berne ce mois-ci; d'une durée d'une semaine, il commencera le 15 avril.